

Histoires de couples

(l'évaluation dans la classe coopérative vers l'auto-gestion)

Raymond BLANCAS
Chantier coopérative 34



Samedi 11 décembre : conseil de classe

Premier point à l'ordre du jour :
CAGE ET OISEAUX.

Depuis trois semaines, nous avons un couple de colombes que Valérie a donné à la classe et un couple de cou-coues que les enfants ont acheté.

Depuis trois semaines, Valérie et Véronique s'en occupent. Elles nourrissent les oiseaux et nettoient régulièrement la cage. Elles sont très attachées affectivement à ces oiseaux, surtout Valérie.

Le conseil n'a pas encore désigné de responsables.

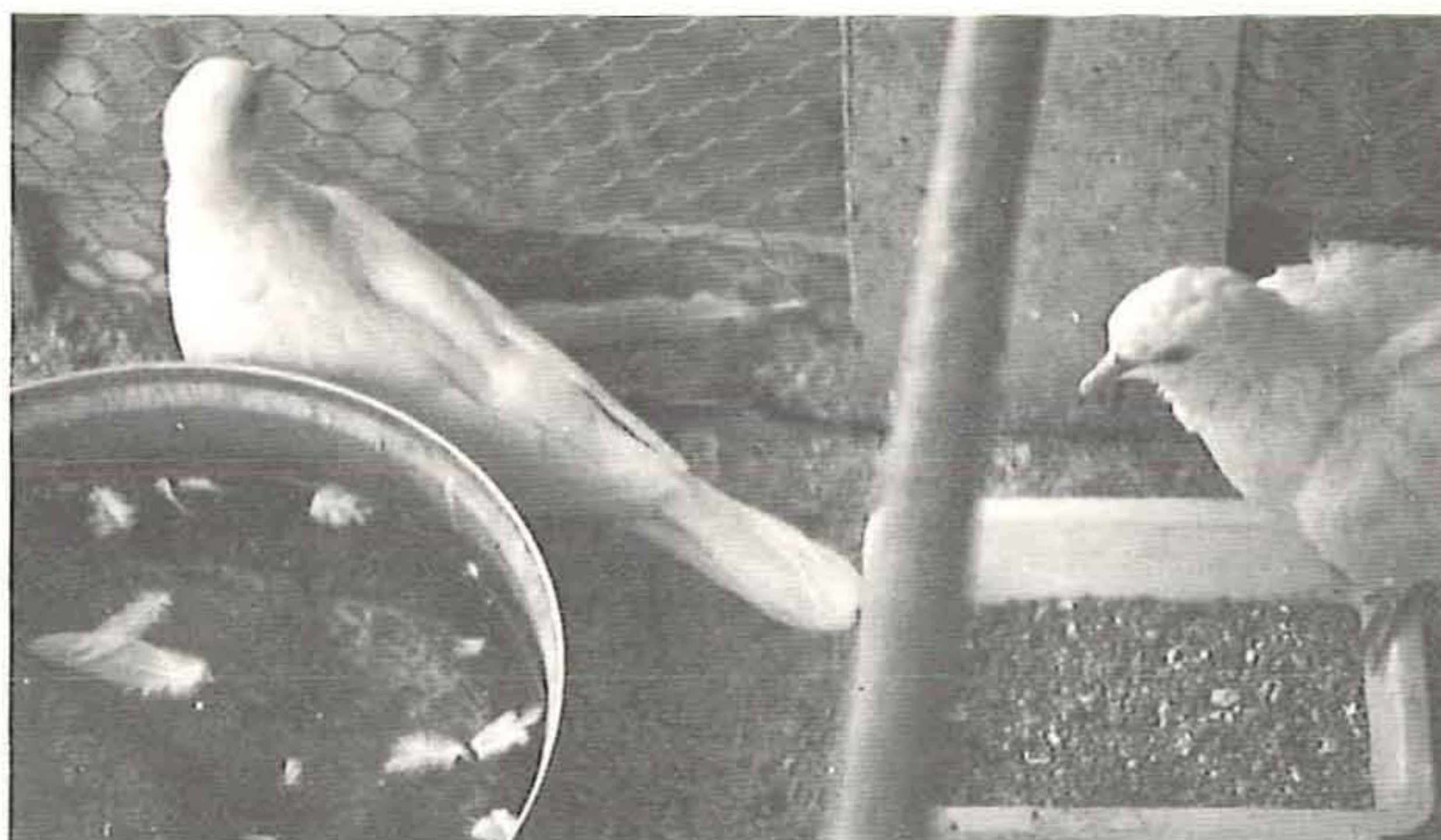
Il faut ajouter que c'est Valérie et Véronique qui ont noté ce point sur une feuille 21 x 29 qui recueille tous les sujets qui doivent être débattus en conseil.

La discussion est longue.

Comme il y a de nombreux candidats, avant la désignation des responsables, je rappelle en quoi consiste cette responsabilité : nourrir les oiseaux, nettoyer la cage et j'insiste : s'en occuper pendant les vacances.

Je n'en dis pas plus.

« Si l'autogestion, c'est donner la liberté et le pouvoir comme on donnerait un fusil chargé à un enfant de cinq ans, alors, c'est suicider la liberté et le pouvoir. »



Ils discutent encore un peu. Deux couples seulement restent en piste : José (C.M.) et Franck (C.E.1) ; Valérie et Véronique (C.M.), déjà responsables de cœur et de fait. La bataille est serrée. Il faut trancher.

Le vote désigne José et Franck qui, à aucun moment, sinon pour réparer

la cage (cette tâche leur avait été confiée lors d'un précédent conseil), n'avaient montré une quelconque compétence ou intérêt pour prétendre assumer cette responsabilité.

Comment cela s'est-il passé ? José surtout, parce qu'il avait arrangé la cage, se donnait le droit d'être candidat avec Franck qui l'avait aidé.



Un vote épidermique («Tu n'as pas voulu venir jouer avec moi mercredi, j'ai voté contre toi...») a fait pencher la balance en leur faveur.

J'ai voté le dernier, comme d'habitude, pour Valérie et Véronique (pour moi les plus aptes à assumer cette responsabilité).

Les enfants n'ont pas vu la situation de façon objective. Savoir que Valérie et Véronique s'occupaient «bien» des oiseaux n'a pas suffi.

Je n'ai pas pensé ou cru utile de prendre en compte les compétences, les qualités qu'exigeait une telle tâche puisque à aucun moment, je n'ai attiré leur attention sur cette notion.

On pourrait dire soit qu'ils ont confondu les compétences, puisqu'ils ont choisi les bricoleurs alors que ce n'était pas la qualité requise et qu'ils n'ont pas voulu du «couple» qui depuis trois semaines démontrait sa compétence en soignant convenablement les oiseaux ; soit qu'ils ont voté avec d'autres critères déjà présents avant le vote (jalousie...).

Cette décision m'a révolté.

Aussi, après le conseil, lorsque José m'a demandé ce qu'il devait faire pour s'occuper des oiseaux le samedi après-midi, je lui ai répondu sèchement qu'il devrait le savoir et que s'il ne le savait pas, il aurait dû se

poser la question avant de se proposer responsable.

De plus, cette décision a eu un gros impact sur Valérie, qui, après avoir encaissé le coup, a beaucoup pleuré chez elle. Le choc, semble-t-il, a été rude. La mère m'en a reparlé après.

Où je me situe, là-dedans

Je souhaite me situer et situer les enfants dans une démarche autogestionnaire. Avec le recul, en discutant avec trois camarades du groupe, voici ce dont j'ai pris conscience et qui me paraît important :

Nous sommes là en terrain glissant. Est-ce que l'obligation n'est pas une contre-manipulation indispensable ? D'où l'utilité de rechercher des techniques garde-fous au lieu de dissenter à l'infini.

Car finalement, en laissant les enfants voter assez rapidement, sans les aider à objectiver la situation à résoudre, c'est-à-dire sans développer au moins oralement avant le vote, la notion de compétence avant toute prise de responsabilité, je les ai laissés baigner dans cette pseudo-liberté, celle de notre société libérale avancée où chacun est libre de... alors qu'on vit dans un système contraignant et

subtil de conditionnement tel, qu'en définitive, la majorité se détermine presque toujours en fonction des besoins que l'on a souvent superficiellement créés : liberté - égalité - fraternité. «Il est interdit aussi bien aux riches qu'aux pauvres de dormir sous les ponts» (Anatole France).

Finalement, n'est-ce pas simple ? Le groupe doit avoir le pouvoir... donc je le leur donne. Oui, mais le pouvoir, est-ce un objet stéréotypé qu'on se passe de main en main ?

En laissant soi-disant les enfants «libres», en refusant d'exercer un pouvoir d'adulte, je laisse le groupe flotter au gré de ses élans affectifs qui peuvent «écraser» une fille et qui dévalorisent la notion même de vote. Que peut penser Valérie d'un tel vote ?

Objectiver la situation et entre autres développer chaque fois cette notion de compétence pour... c'est avoir une autre idée de la liberté. Celle qui, après informations suffisantes, consiste à choisir avec lucidité et justesse et par conséquent à conquérir la liberté et le pouvoir, à les garantir, à les assumer. C'est à cette démarche autogestionnaire que j'adhère à l'heure actuelle.

J'en arrive aussi à cette idée surprenante que pour donner son pouvoir au groupe, il me faut garder mon pouvoir d'adulte éducateur dont l'objectif (finalité ?) est que le groupe se prenne en charge.

Constatant que la semaine suivante, Valérie semblait se retirer du groupe, j'ai cru dans mon rôle d'éducateur, d'inaugurer sans demander l'avis au groupe, la rubrique «félicitations» et j'ai félicité Valérie pour la façon toujours parfaite dont elle s'acquittait du service en classe.

La meilleure façon de castrer le groupe, c'est de lui imposer son pouvoir ou de le laisser se noyer dans son non-pouvoir. Le même problème en définitive que pour l'expression libre : laissons chanter «librement» les enfants : c'est Sheila qui a la parole (et le pouvoir).

Que l'on adopte telle ou telle pratique, telle ou telle stratégie a forcément des répercussions au niveau idéologique et on peut se situer, sans le soupçonner, à l'opposé du projet éducatif que l'on souhaite. Et puis, l'autogestion, n'est-ce pas l'apprentissage collectif de la responsabilité en fonction d'une conscience claire de la compétence de chacun reconnue par tous après examen et remise en cause régulière ? Car rien n'est irrévocable, de même que la compétence n'est pas une propriété privée. L'autogestion ne doit-elle pas permettre l'évolution et la remise en question permanente ? En somme, instituer le changement permanent pour éviter l'enkystement. Ça paraît tout simple...

JEUX MATHÉMATIQUES

Bernard MONTHUBERT

Cette fiche s'inscrit dans la série présentée dans *L'Éducateur* n° 10 du 10 mars 1977. Pour ceux qui ne pourraient s'y reporter, rappelons l'essentiel :

- Ce sont des idées de matériels à construire, permettant de jouer, soit seul, soit à deux, trois ou quatre.
- Jouer et rejouer, ce qui exclut les « problèmes » auxquels on ne peut se confronter qu'une fois.
- Jeux à placer dans l'atelier maths, pour activités libres ou détente.

Fiche n° 5

TICK TACK TOE et ses dérivés

Ce jeu est très ancien et très simple. Je le donne ici, plus pour présenter ses successeurs que pour son intérêt propre.

En effet, dès que les joueurs sont un peu attentifs, le jeu est vite bloqué.

On peut jouer avec papier et crayon, mais on peut aussi construire un matériel qui servira pour d'autres jeux.

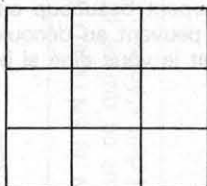
Sur contre-plaqué ou carton fort, tracer un carré de 9 cases. Les dimensions sont à adapter à celles des pions ou cubes utilisés.

Premier joueur : 4 rouges.

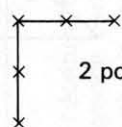
Deuxième joueur : 5 noirs.

Le rouge commence. Chaque joueur place à tour de rôle un pion (ou un cube) sur une case vide.

Le but est d'aligner 3 pions de la même couleur (sur « verticale » — j'emploie ce mot car il est couramment utilisé dans ce sens, mais il ne me plaît guère —, sur « horizontale » ou sur une diagonale).



Exemple :

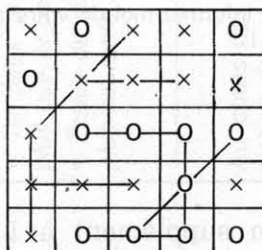


2 points



1 seul point

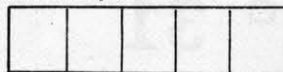
Sur papier, cela donne :



Départ en haut des colonnes.
5 colonnes
5 cases par colonne
C'est le joueur O qui gagne

On peut réaliser très simplement ce jeu avec :

- un socle de carton,
- 12 cubes rouges
- 13 cubes noirs.



Le rouge commence. On empile les cubes (maximum 5). L'ennui est la stabilité réduite mais cela devient en même temps un exercice de psychomotricité ! Pourquoi pas ?

DEUXIÈME JEU : plus intéressant

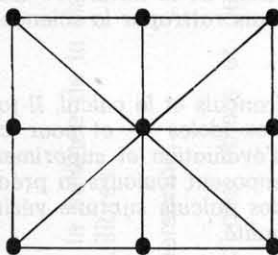
2 joueurs, 3 pions chacun (3 rouges, 3 noirs).

On place les pions, puis on les déplace (d'une seule case à la fois) jusqu'à obtenir un alignement.

Une présentation pratique est celle dite de « la marelle ».

On déplace les pions d'un ● à un ● voisin, en suivant les traits (voisinage immédiat).

On y jouait dans mon enfance avec des cailloux ou des coques de noix, sur un tracé, à la craie ou dans la poussière. On ne peut faire plus simple, mais une belle présentation valorise souvent le jeu.



Il m'a paru intéressant de faire jouer les enfants sur un tracé très grand (environ 50 x 65).

TROISIÈME JEU

On ajoute les difficultés en obligeant les joueurs à placer leurs pions à partir du haut (ou du bas) dans les colonnes.

On augmente les possibilités en multipliant les colonnes.

On peut jouer selon deux règles : a ou b.

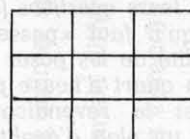
a : gagne celui qui, le premier, aligne 3 pions. On repart ensuite à zéro.

b : on continue jusqu'à épuisement des pions. Gagne celui qui totalise le plus d'alignements. Un pion peut servir dans plusieurs alignements différents, à condition que ceux-ci soient de directions différentes.

QUATRIÈME JEU :

Ici, espace plus limité, mais nombre de directions multiplié.

- 1 socle,
 - 13 cubes rouges,
 - 14 cubes noirs,
- Le rouge commence



socle adapté à la taille des cubes.

On empile les cubes (maximum 3).

Gagne celui qui réalise le plus d'alignements de 3 cubes, dans n'importe quelle direction (toutes les diagonales étant valables).